



CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY D'HIVER 2013-2014

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales par équipes.

FORMULE :

Match play scratch sur 18 trous.

Chez les Dames **Un foursome et deux simples** soit 4 joueuses.

Chez les Messieurs **Deux foursomes et trois simples** soit 7 joueurs

Match aller et retour

CONDITION D'ADMISSION :

Pour les clubs :

Epreuve ouverte à tous les golfs de la Ligue Poitou-Charentes qui ne pourront engager qu'une seule équipe (au maximum une équipe Dames et une équipe Messieurs). Les associations sportives sans terrain ne pourront pas participer à cette épreuve.

Pour les joueurs :

Etre membres et licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent. En cas de changement de club après le premier janvier de l'épreuve en cours, le joueur pourra jouer pour son nouveau club si sa licence est enregistrée dans le serveur FFG. En aucun cas il ne pourra jouer contre son ancien club ni contre tout autre club que ce dernier a déjà rencontré (qu'il y ait participé ou non), sous peine de perte de la rencontre pour son nouveau club.

ORDRE DE JEU :

Le foursome suivi des deux simples chez les Dames et les foursomes suivi des trois simples chez les messieurs. Dans les simples les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi.

Le capitaine de chaque équipe donnera sa composition au starter au plus tard dix minutes avant son premier départ.

INSCRIPTION :

Date limite : le dimanche 27 octobre 2013

Seront inscrites les équipes qui avant cette date auront fait parvenir au siège de la Ligue (Chemin de l'Hirondelle -16000 ANGOULEME) les droits d'inscription fixés à 170 euros par chèque libellé à l'ordre de "**la ligue Poitou-Charentes de Golf**".

CALENDRIER DES MATCH-PLAY D'HIVER 2013-2014

EQUIPES MESSIEURS :

A - MONTENDRE

B - ROCHEFORT

C - OLERON

D - LA ROCHELLE

E - LA ROCHELLE SUD (LA JARNE)

F - ROYAN

17 novembre A contre B C contre D E contre F

1^{er} décembre D contre A C contre E B contre F

15 décembre A contre C B contre E F contre D

5 janvier E contre A B contre D F contre C

19 janvier F contre A C contre B D contre E

2 février B contre A D contre C F contre E

16 février A contre D E contre C F contre B

2 mars C contre A E contre B D contre F

16 mars A contre E D contre B C contre F

30 mars A contre F B contre C E contre D

Pas d'équipe Dames faute de participant (un seul club inscrit)

Le PREMIER club nommé recevra

Les matchs se dérouleront le **dimanche** aux dates fixées. Si les deux clubs sont d'accord le match pourra se dérouler le samedi ou même être repoussé au week-end suivant ; Dans ce dernier cas la ligue devra en avoir été averti avant la date officielle de la rencontre (celle du calendrier) par e-mail : lpc.golf@wanadoo.fr et bernard.mignot@wanadoo.fr

C'est le club qui reçoit qui est chargé d'en avvertir la ligue sous peine de match perdu.

ORGANISATION et RESULTATS :

Le club qui reçoit doit contacter son adversaire pour préciser la date et l'heure de la

rencontre.

Il doit donner le résultat de la feuille de match signée lisiblement des deux capitaines au siège de la ligue **avant le mardi 17 heures** par e-mail lpc.golf@wanadoo.fr et bernard.mignot@wanadoo.fr

Pour tout résultat n'arrivant pas dans les délais au siège de la ligue, le club qui reçoit sera rendu responsable et aura match perdu.

La ligue après chaque rencontre enverra le classement .

VAINQUEUR ET DEPARTAGE :

Le vainqueur sera celui qui aura remporté le plus de rencontres.

En cas d'égalité entre plusieurs clubs, le vainqueur sera celui qui aura crée le moins de forfait, puis remporté le plus de matchs, puis le plus de foursomes et enfin qui a été vainqueur dans la rencontre entre ces clubs. Enfin par tirage au sort.

En cas de forfait le club déclaré vainqueur gagnera par 3/0 chez les Dames et par 5/0 chez les Messieurs.